DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDES D'ANALYSE DE POSTE DE TRAVAIL DANS LE CADRE DU PROGRAMME POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER (2007-2009)

RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

familiale et sociale
SANTÉ AU TRAVAIL

ORGANISATION DE SERVICES 1
et évaluation

maladies infectieuses vie MALADIES CHRONIQUES

connaissance et surveillance santé et er

santé et environnement

DÉVELOPPEMENT SOCIAL



CARACTÉRISTIQUES
DES DEMANDES D'ANALYSE
DE POSTE DE TRAVAIL
DANS LE CADRE DU PROGRAMME
POUR UNE MATERNITÉ SANS DANGER
(2007-2009)

RÉGION DE LA CAPITALE-NATIONALE

Isabelle Tremblay, agente de planification, de programmation et de recherche Denis Laliberté, médecin-conseil

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale Direction régionale de santé publique

Octobre 2011

Collaborateurs

Paul Bouchard, Agence*
Isabelle Brisson, Agence
André Chabot, CSSS de la Vieille-Capitale
Monique Comeau, Agence

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse www.dspq.qc.ca, section Documentation, rubrique Publications.

Pour obtenir une copie papier de ce document, veuillez adresser votre demande à :

Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale Centre de documentation 2400, avenue D'Estimauville Québec (Québec) G1E 7G9

Téléphone: 418 666-7000, poste 217 ou 521

Télécopieur: 418 666-2776

Courriel: cdocagence03@ssss.gouv.qc.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011 Dépôt légal, Bibliothèque et Archives Canada, 2011

ISBN: 978-2-89496-455-2 (version imprimée)

978-2-89496-456-9 (PDF)

Cette publication a été versée dans la banque SANTÉCOM.

La reproduction de ce document est permise, pourvu que la source soit mentionnée.

Référence suggérée :

TREMBLAY, I. et D. LALIBERTÉ. Caractéristiques des demandes d'analyse de poste de travail dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger (2007-2009) — Région de la Capitale-Nationale, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 2011, 33 pages.

© Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale

^{*}Dans cet ouvrage, l'abréviation « Agence » représente l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

TABLE DES MATIÈRES

1	Introduction	9
2	Méthodologie	. 10
3	Caractéristiques des demandes	.11
4	Caractéristiques des travailleuses	
	4.1 Âge	. 14
	4.2 Nombre de semaines de grossesse	. 15
	4.3 Trimestre de la grossesse	. 15
5	Groupes prioritaires et secteurs d'activité économique	. 16
6	Facteurs de risque	. 20
7	Professions et demandes d'analyse de poste de travail	. 24
8	Conclusion	. 28
Al	NNEXE 1 Liste des secteurs d'activité économique par groupe prioritaire	. 29
A	NNEXE 2 Liste des regroupements de la classification canadienne descriptive des professions (CCDP) pour les dix professions les plus représentées	

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Nombre de nouvelles mères dans la région de la Capitale-Nationale, de 1999 à 2009	10
Tableau 2 :	Répartition annuelle des demandes d'étude de poste par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	12
Tableau 3 :	Répartition des demandes d'étude de poste selon la grossesse et l'allaitement par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	12
Tableau 4 :	Répartition annuelle des travailleuses ayant fait une demande d'étude de poste par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	13
Tableau 5 :	Répartition annuelle du nombre de travailleuses ayant fait une demande d'étude de poste selon la grossesse et l'allaitement par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	13
Tableau 6 :	Répartition des demandes selon le trimestre de grossesse par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	16
Tableau 7 :	Répartition en pourcentage des demandes en fonction des groupes prioritaires par territoire de CSSS, pour la région et pour la province, de 2007 à 2009	17
Tableau 8 :	Répartition des demandes selon le secteur d'activité économique par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	18
Tableau 9 :	Répartition des demandes selon les quatre SAE les plus représentés par territoire de CSSS, pour la région et pour la province, de 2007 à 2009	19
Tableau 10	Répartition des principaux risques spécifiques retenus par territoire de CSSS, de 2007 à 2009	21
Tableau 11 :	Répartition des demandes pour grossesse par profession pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009	24
Tableau 12 :	Nombre de demandes pour grossesse et nombre de travailleuses pour les dix professions les plus représentées pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009	25

Tableau 13 :	Nombre moyen de semaines et écart-type lors de la demande pour les dix professions les plus représentées pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009	25
Tableau 14 :	Répartition en pourcentage des familles de risques retenus pour la grossesse selon les dix professions les plus représentées pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009	26
Tableau 15 :	Répartition des demandes pour allaitement par profession pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009	27

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Répartition des demandes selon l'âge des travailleuses pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 20091
Figure 2 :	Répartition des demandes selon l'âge des travailleuses, comparaison de la région de la Capitale-Nationale avec la province, de 2007 à 2009 1
Figure 3 :	Répartition en pourcentage des demandes en fonction des groupes prioritaires par territoire de CSSS, de 2007 à 20091
Figure 4 :	Répartition des demandes selon les quatre SAE les plus représentés par territoire de CSSS, pour la région et pour la province, de 2007 à 2009 1
Figure 5 :	Répartition en pourcentage des familles de risques retenus pour la grossesse pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 20092
Figure 6 :	Répartition en pourcentage des familles de risques retenus pour l'allaitement pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009 2

LISTE DES ACRONYMES

CCDP : Classification canadienne descriptive des professions

CSSS : Centre de santé et de services sociaux

CSST : Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec

PAR : Plan d'action régional

PCS : Plan commun de surveillance

PMSD : Pour une maternité sans danger

PNSP : Programme national de santé publique

RSPSAT : Réseau de santé publique en santé au travail

SAE : Secteur d'activité économique

SISAT : Système d'information en santé au travail

SMEST : Surveillance médico-environnementale de la santé des travailleurs

1 INTRODUCTION

Le programme Pour une maternité sans danger (PMSD), développé dans le contexte de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., chap. S-2.1), vise à protéger la santé de la travailleuse enceinte ou qui allaite ainsi que celle de l'enfant à naître.

Un des objectifs du Programme national de santé publique 2003-2012 (PNSP) consiste à diminuer, chez les travailleuses, la fréquence des problèmes pouvant entraîner une issue défavorable de grossesse (prématurité, avortement, mortinaissance) attribuable au milieu de travail et des retards de croissance ou des problèmes de santé physique chez l'enfant. Pour évaluer l'atteinte de cet objectif, des indicateurs liés à la clientèle du PMSD et aux facteurs de risque des issues défavorables de grossesse liés au travail sont décrits dans le Plan commun de surveillance (PCS). De plus, dans le Plan d'action régional 2009-2012 (PAR) de la Capitale-Nationale, une cible pour le PMSD indique de diminuer l'incidence des issues défavorables de grossesse attribuables au milieu de travail par la réduction de l'exposition des travailleuses enceintes à des risques professionnels pouvant avoir des effets sur la grossesse ou sur l'enfant à naître. L'une des activités à accomplir afin d'atteindre cette cible est de brosser un portrait descriptif de la population et des facteurs de risque à l'origine des demandes.

Pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale, le déploiement opérationnel du PMSD est assuré par les services de santé au travail du Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Charlevoix et du CSSS de la Vieille-Capitale; les demandes du CSSS de Portneuf étant gérées par ce dernier. Des médecins sont désignés par le directeur régional de santé publique pour traiter les demandes en lien avec le programme.

Le but du présent document est donc de présenter un portrait des demandes au programme Pour une maternité sans danger dans la région de la Capitale-Nationale pour les années 2007 à 2009. Ce portrait permettra de répondre aux objectifs de surveillance populationnelle découlant des orientations du PNSP, du PCS et du PAR.

Selon le rapport Pour une maternité sans danger – Statistiques 2006-2009¹, le PMSD a généré, en 2009, 37 119 demandes dans la province de Québec. Le nombre de demandes provinciales a connu une hausse moyenne de 13,8 % en quatre ans, selon la même source.

-

Pour une maternité sans danger – Statistiques 2006 – 2009, Commission de la santé et de la sécurité du travail, Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2011, ISBN 978-2-550-61134-9.

2 MÉTHODOLOGIE

Pour ce rapport, les données sur les demandes d'analyse de poste de travail² reçues dans le cadre du PMSD sont celles des années 2007 à 2009. Elles proviennent du Système d'information en santé au travail (SISAT). L'analyse est faite selon le territoire de CSSS du lieu de travail des femmes qui se prévalent du programme. Les variables présentées dans le rapport sont :

- e le nombre de demandes, qui est un indicateur reflétant la somme de travail à déployer pour mener à bien le programme;
- le nombre de travailleuses ayant fait une demande, qui représente les indicateurs touchés par la mesure;
- les caractéristiques des travailleuses ayant fait une demande;
- les secteurs d'activité économique (SAE) d'où proviennent les demandes;
- les facteurs de risque retenus lors de l'analyse du poste de travail qui doivent être éliminés;
- les professions faisant l'objet du plus grand nombre de demandes.

Lorsque cela s'avère possible, une comparaison est réalisée et présentée dans le document avec les données analysées précédemment, couvrant la période de 1999 à 2001.

Bien que les demandes portent sur les grossesses et l'allaitement de femmes qui **travaillent** dans la région de la Capitale-Nationale et qu'elles s'avèrent différentes des données des naissances chez les femmes qui **résident** dans la région de la Capitale-Nationale, il est apparu pertinent de présenter l'évolution du nombre de mères³ au cours des dix dernières années afin de bien visualiser la progression qui sera abordée plus tard (voir le tableau 1).

Tableau 1 : Nombre de nouvelles mères⁴ dans la région de la Capitale-Nationale, de 1999 à 2009

Année	Nombre de nouvelles mères
1999	5 560
2000	5 351
2001	5 583
2002	5 430
2003	5 527
2004	5 484

Afin d'alléger le texte, le terme « demande » sera employé pour définir une demande d'étude de poste de travail.

^{3.} Le nombre de mères est utilisé ici parce que l'étude s'intéresse à la travailleuse. Le nombre de naissances aurait inclus les naissances multiples d'une même mère et aurait donc surestimé le nombre de mères.

^{4.} Source: MSSS, Fichier des naissances, 1999 à 2009; Fichier mortinaissances, 1999 à 2009.

Nombre de Année nouvelles mères						
2005	5 791					
2006	6 385					
2007	6 565					
2008	7 088					
2009	7 205 ⁵					

3 CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDES

Depuis 15 ans, le nombre de demandes faites aux médecins désignés du Réseau de santé publique en santé au travail (RSPSAT) dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger n'a pas cessé d'augmenter. La région de la Capitale-Nationale a vu passer le nombre de demandes de 2 800 en 1995 à 5 173 en 2009, soit une augmentation de 84,8 %. Quelques hypothèses pourraient expliquer cette augmentation : l'accroissement du nombre de femmes sur le marché du travail; la hausse du taux des naissances depuis quelques années et l'évolution des connaissances sur les effets du travail sur la grossesse; cette dernière hypothèse ayant permis de mieux apprécier les effets de nouveaux facteurs de risque.

Au cours de la période de 2007 à 2009, le nombre de demandes a progressé. Il est passé de 4 420 en 2007 à 5 173 en 2009, soit une augmentation de 17 %. Au total, les CSSS de la région de la Capitale-Nationale ont traité 14 361 demandes au cours des trois années mentionnées. La répartition des demandes pour 2007 à 2009, par territoire de CSSS, se trouve au tableau 2. Les femmes qui travaillent sur les territoires des CSSS de la Vieille-Capitale, de Charlevoix et de Portneuf ont formulé respectivement 91,4 %, 4,4 % et 4,2 % des demandes dans toute la région. De ce nombre, 97,3 % des demandes concernent la grossesse, tandis que 2,7 % touchent l'allaitement (voir le tableau 3). À la lecture du tableau 3, il est intéressant de noter que, bien que les demandes d'analyse de poste de travail pour grossesse soient en progression constante, les demandes pour l'allaitement sont relativement stables d'une année à l'autre. Pour la période de 2006 à 2009, la répartition provinciale des demandes enregistrées à la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec (CSST) s'établissait comme suit : 98,7 % pour la grossesse et 1,3 % pour l'allaitement. La région de la Capitale-Nationale se compare donc très bien à la province. À titre comparatif, pour la période de 1999 à 2001, 5,6 % des demandes de la région concernaient l'allaitement. Cette diminution est probablement attribuable au fait que les congés parentaux sont maintenant de 50 semaines.

^{5.} Les données de 2009 sont provisoires.

Tableau 2 : Répartition annuelle des demandes d'étude de poste par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

	csss	CSSS	CSSS	тот	AL
Année	Vieille-Capitale	Portneuf	Charlevoix	Nombre	%
2007	4 035	194	191	4 420	30,8
2008	4 353	206	209	4 768	33,2
2009	4 732	205	236	5 173	36,0
TOTAL	13 120	605	636	14 361	100,0

Tableau 3 : Répartition des demandes d'étude de poste selon la grossesse et l'allaitement par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

Type de					TOTAL	
demande	csss	2007	2008	2009	Nombre	%
	Vieille-Capitale	3 913	4 232	4 608	12 753	91,3
Grossesse	Portneuf	189	200	202	591	4,6
Giossesse	Charlevoix	187	206	231	624	4,5
	TOTAL	4 289	4 638	5 041	13 968	100,0
	Vieille-Capitale	122	121	124	367	93,4
Allaitement	Portneuf	5	6	3	14	3,6
Ananement	Charlevoix	4	3	5	12	3,1
	TOTAL	131	130	132	393	100,0

Ces données ne reflètent cependant pas le nombre de travailleuses ayant fait une demande d'étude de poste, puisqu'une même travailleuse a pu effectuer plus d'une demande au cours de la période étudiée. En effet, quatre situations peuvent expliquer cet état des faits :

- 1. La travailleuse a plus d'un employeur : elle doit alors faire une demande pour chacun de ses emplois comportant des risques.
- 2. La première demande de la travailleuse a été refusée : elle peut faire une deuxième demande, plus tard pendant sa grossesse, si elle croit que son travail comporte toujours des dangers; ceci peut être le cas d'une travailleuse dont les tâches changent pendant sa grossesse.
- 3. La travailleuse fait des demandes pour des grossesses différentes : elle fait une première demande et subit une interruption de grossesse. Elle redevient enceinte plus tard dans l'année et refait une demande; sur les trois ans étudiés, elle peut aussi avoir eu deux grossesses complètes.
- 4. La travailleuse fait une demande pour allaitement à la suite de sa demande pour grossesse.

La répartition du nombre de travailleuses ayant fait une demande dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger est présentée au tableau 4. Au cours de la

période, le nombre de travailleuses a évolué à la hausse. Il est passé de 4 084 en 2007 à 4 607 en 2009, soit une augmentation de 12,8 %. Au total, 13 063 travailleuses ont fait une demande d'analyse de poste de travail au cours des trois années mentionnées. Cet écart de 9 % entre le nombre de travailleuses et le nombre d'analyses de poste de travail peut s'expliquer par une des quatre raisons mentionnées précédemment. Les proportions de travailleuses dans chaque CSSS demeurent identiques à celles du nombre de demandes. La répartition du nombre de travailleuses selon la grossesse et l'allaitement est présentée au tableau 5.

Tableau 4 : Répartition annuelle des travailleuses ayant fait une demande d'étude de poste par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

	CSSS	CSSS	CSSS CSSS		TOTAL		
Année	Vieille-Capitale	Portneuf	Charlevoix	Nombre	%		
2007	3 725	182	177	4 084	31,2		
2008	3 989	191	192	4 372	33,5		
2009	4 210	188	209	4 607	35,3		
TOTAL	11 924	561	578	13 063	100,0		

Tableau 5 : Répartition annuelle du nombre de travailleuses ayant fait une demande d'étude de poste selon la grossesse et l'allaitement par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

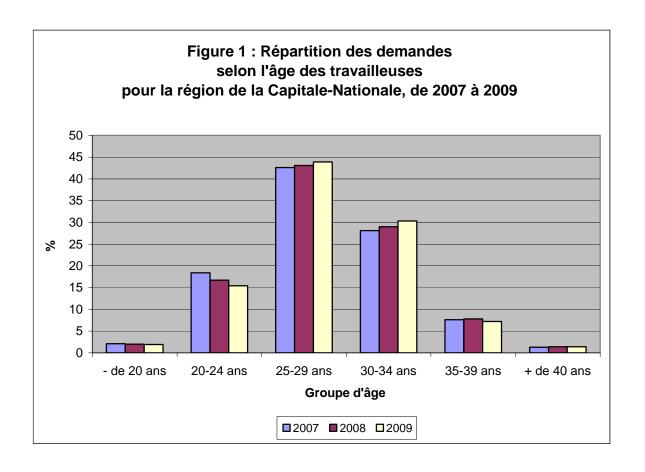
Type de				TOTAL		
demande	CSSS	2007	2008	2009	Nombre	%
	Vieille-Capitale	3 607	3 874	4 092	11 573	91,2
Grossesse	Portneuf	177	185	185	547	4,3
GIUSSESSE	Charlevoix	173	189	206	568	4,5
	TOTAL	3 957	4 248	4 483	12 688	100,0
	Vieille-Capitale	118	115	118	351	93,6
Allaitement	Portneuf	5	6	3	14	3,7
Allaitement	Charlevoix	4	3	3	10	2,7
	TOTAL	127	124	124	375	100,0

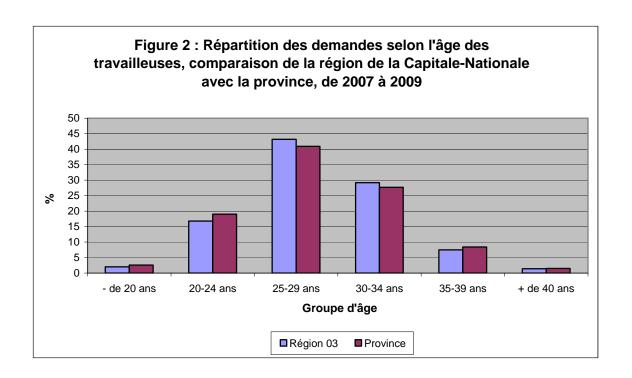
4 CARACTÉRISTIQUES DES TRAVAILLEUSES

4.1 Âge

L'âge moyen des travailleuses de la région ayant fait une demande dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger entre 2007 et 2009 était de 28,4 ans (écart-type de 4,5 ans). Au niveau provincial, les données recueillies par la CSST entre 2006 et 2009 indiquaient une moyenne de 28 ans. Dans la région, l'âge minimum était de 16 ans et l'âge maximum, de 47 ans.

La figure 1 montre les proportions des demandes de la région en fonction des groupes d'âge pour les trois années mentionnées ci-dessus. La majorité des demandes provient des 25 à 29 ans (43,2 %). Il est aussi possible de remarquer que la proportion des demandes formulées par des femmes âgées de 20 à 24 ans diminue dans le temps au profit de celles âgées de 25 à 29 ans et de celles de 30 à 34 ans. De plus, très peu de demandes proviennent des moins de 20 ans (2 %) et des plus de 40 ans (1,4 %). La figure 2 montre que, comparativement aux données provinciales de la CSST, la proportion de demandes chez les femmes de 20 à 24 ans est plus grande dans la province que dans la région (20,6 % par rapport à 16,8 %) tandis que la proportion des demandes chez les 30 à 34 ans est plus grande dans la région que dans la province (29,2 % par rapport à 25,8 %).





4.2 Nombre de semaines de grossesse

Pour l'ensemble de la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009, les demandes d'analyse de poste de travail ont été faites en moyenne lorsque la travailleuse était rendue à 8,5 semaines de grossesse (écart-type de 5,7 semaines). Au niveau provincial, les données recueillies par la CSST indiquent qu'en 2009, les demandes se faisaient en moyenne à 11 semaines de grossesse, soit plus tard que dans la région. À titre comparatif, pour la période de 1999 à 2001 dans la région, les demandes se faisaient approximativement à 10 semaines. Le retrait des situations dangereuses pour la femme enceinte ou son enfant à naître s'effectue donc de plus en plus tôt en début de grossesse.

4.3 Trimestre de la grossesse

Dans la région de la Capitale-Nationale, les demandes se font majoritairement au premier trimestre (1 à 12 semaines de grossesse) dans 84,2 % des cas. C'est beaucoup plus élevé que dans la province où environ 70,0 % des demandes se font au premier trimestre. La répartition par CSSS est présentée au tableau 6. On peut remarquer que le CSSS de Portneuf se démarque très légèrement du profil régional, car il traite les demandes au premier trimestre dans une proportion de 87,0 %, ce qui est un peu plus élevé que dans les deux autres territoires de CSSS et dans la région. Comparativement à la période de 1999 à 2001, les données viennent confirmer celles de l'analyse portant sur le nombre de semaines de grossesse, c'est-à-dire que les demandes sont analysées plus tôt, puisqu'à ce moment, seulement 78,5 % des demandes étaient traitées au premier trimestre.

Les demandes du deuxième trimestre (13 à 26 semaines de grossesse) représentent, quant à elles, 13,5 % des demandes dans la région. De toutes les demandes traitées au deuxième trimestre, 13,2 % touchent les enseignantes⁶; 11,4 % les infirmières; 6,0 % les serveuses; 4,3 % les caissières; 3,0 % les infirmières auxiliaires et 2,8 % les professionnelles de la santé.

Il est important de noter que 2,3 % des demandes sont traitées au troisième trimestre (27 semaines de grossesse et plus). De ces demandes, 13,5 % touchent les enseignantes⁶ et 8,9 %, les vendeuses.

Tableau 6 : Répartition des demandes selon le trimestre de grossesse par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

csss	Prem trimes		Deuxiè trimes		Troisi trime	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Vieille-Capitale	10 717	84,0	1 737	13,6	299	2,3
Portneuf	514	87,0	64	10,8	13	2,2
Charlevoix	529	84,8	82	13,1	13	2,1
TOTAL	11 760	84,2	1 883	13,5	325	2,3

5 GROUPES PRIORITAIRES ET SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Au Québec, les milieux de travail ou établissements sont regroupés au sein d'un peu plus de 30 secteurs d'activité économique (SAE), eux-mêmes regroupés en 6 groupes (voir l'annexe 1).

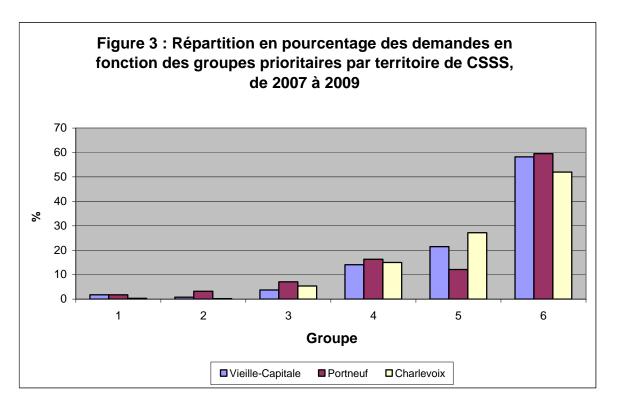
Dans la région de la Capitale-Nationale, la majorité des demandes provient des travailleuses se trouvant dans les groupes prioritaires 6 (58,0 %), 5 (21,3 %) et 4 (14,2 %). Ce sont donc des groupes dans lesquels le RSPSAT n'offre pas de services préventifs de façon régulière. Le même profil se dessine dans la province, où les groupes 4, 5 et 6 sont les plus représentés (voir le tableau 7). Par contre, comme l'illustre la figure 3, il existe des différences entre les trois CSSS de la région. Par exemple, au CSSS de Portneuf, il y a plus de demandes dans le groupe 4 que dans le groupe 5, comparativement aux deux autres territoires de CSSS. De plus, le CSSS de Portneuf est celui qui a la plus grande proportion de demandes provenant du groupe 3, tandis que le CSSS de Charlevoix a la plus grande proportion de demandes provenant du groupe 5.

Caractéristiques des demandes d'analyse de poste de travail dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger (2007-2009) — Région de la Capitale-Nationale

^{6.} Il est possible que les enseignantes fassent leur demande plus tardivement en raison du long congé dont elles bénéficient pendant la période estivale.

Tableau 7 : Répartition en pourcentage des demandes en fonction des groupes prioritaires par territoire de CSSS, pour la région et pour la province, de 2007 à 2009

Groupe	Pourcentage							
prioritaire	CSSS Vieille-Capitale	CSSS Portneuf	CSSS Charlevoix	Région 03	Province			
1	1,8	1,8	0,3	1,8	1,8			
2	0,8	3,2	0,2	0,8	2,1			
3	3,7	7,1	5,4	3,9	4,5			
4	14,1	16,3	15,0	14,2	16,3			
5	21,5	12,1	27,2	21,3	18,1			
6	58,2	59,5	52,0	58,0	56,7			



Au regard de l'analyse des secteurs d'activité économique (SAE), il est possible de constater que 89,5 % des demandes de la région proviennent de quatre SAE (voir le tableau 8). Ce sont les secteurs 30 – Services médicaux et sociaux (40,3 %); 21 – Autres services commerciaux et personnels (20,3 %); 28 – Enseignement et services annexes (14,9 %) et 16 – Commerce (14,0 %).

Tableau 8 : Répartition des demandes selon le secteur d'activité économique par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

Secteur	CSS	SS	CSS	S	CSS		T0T41	
d'activité économique	Vieille-C	-	Portn		Charle		TOTA	
-	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
GROUPE 1								
1- Bâtiment et travaux publics	68	0,5	1	0,2	1	0,2	70	0,5
2- Industrie chimique	115	0,9	1	0,2	0	0	116	0,8
5- Fabrication de produits en métal	47	0,4	5	0,8	0	0	52	0,4
TOTAL	238	1,8	11	1,8	2	0,3	251	1,8
GROUPE 2								
TOTAL	97	0,8	19	3,2	1	0,2	117	0,8
GROUPE 3								
11- Administration publique	242	1,9	16	2,7	16	2,5	274	1,9
12- Industrie des aliments et boissons	143	1,1	21	3,5	5	0,8	169	1,2
15-Transport et entreposage	73	0,6	4	0,7	8	1,3	85	0,6
TOTAL	476	3,7	43	7,1	34	5,4	553	3,9
GROUPE 4								
16- Commerce	1 802	13,9	90	15,0	94	14,8	1 986	14,0
TOTAL	1 818	14,1	98	16,3	95	15,0	2 011	14,2
GROUPE 5								
21- Autres services commerciaux et personnels	2 631	20,4	72	12,0	166	26,1	2 869	20,3
23- Imprimerie, édition et activités annexes	67	0,5	0	0	3	0,5	70	0,5
TOTAL	2 775	21,5	73	12,1	173	27,2	3 021	21,3
GROUPE 6								
26- Agriculture	98	0,8	21	3,5	11	1,7	130	0,9
28- Enseignement et services annexes	1 880	14,5	153	25,4	75	11,8	2 108	14,9
29- Finances, assurances et affaires immobilières	156	1,2	7	1,2	11	1,7	174	1,2
30- Services médicaux et sociaux	5 303	41,0	173	28,7	233	36,7	5 709	40,3
TOTAL	7 524	58,2	358	59,5	330	52,0	8 215	58,0
TOTAL DES GROUPES 1 À 6	12 928	100,1	602	100,0	635	100,1	14 165	100,0

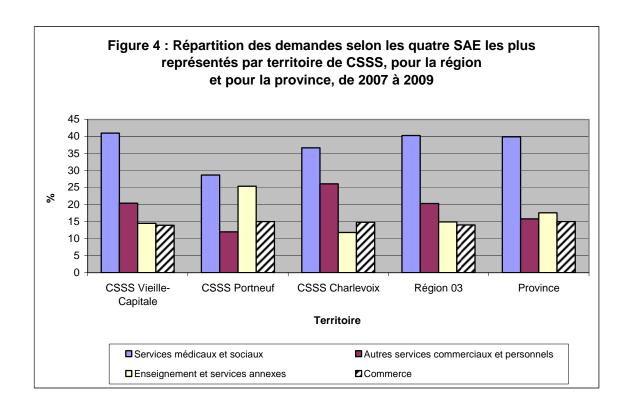
196 données manquantes

^{7.} Afin d'alléger la lecture, les secteurs comptant moins de 50 demandes ont été retirés du tableau. Le total des groupes comprend cependant les demandes de tous les secteurs.

Que ce soit pour les territoires de CSSS, pour la région de la Capitale-Nationale ou pour la province (seulement en 2009 pour cette dernière), les quatre mêmes SAE mentionnés précédemment dénombrent plus de 80 % des demandes. Cependant, puisque l'activité économique est différente d'un territoire à l'autre, l'ordre d'importance de ces quatre secteurs varie. En effet, comparativement à la région de la Capitale-Nationale et au CSSS de la Vieille-Capitale, qui ont des proportions semblables compte tenu du fort poids démographique de ce dernier, les CSSS de Portneuf et de Charlevoix et la province (en 2009) ont une répartition différente (voir le tableau 9 et la figure 4).

Tableau 9 : Répartition des demandes selon les quatre SAE les plus représentés par territoire de CSSS, pour la région et pour la province, de 2007 à 2009

	Pourcentage							
Secteur d'activité économique	CSSS Vieille- Capitale	CSSS Portneuf	CSSS Charlevoix	Région 03	Province (2009)			
30- Services médicaux et sociaux	41,0	28,7	36,7	40,3	39,9			
21- Autres services commerciaux et personnels	20,4	12,0	26,1	20,3	15,8			
28- Enseignement et services annexes	14,5	25,4	11,8	14,9	17,6			
16- Commerce	13,9	15,0	14,8	14,0	15,0			
Total des 4 secteurs	89,8	81,1	89,4	89,5	88,3			

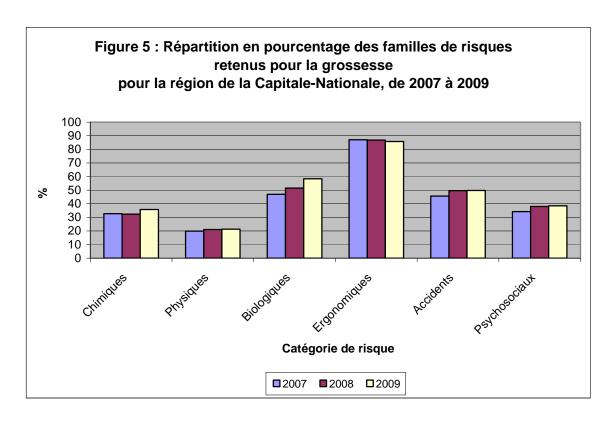


6 FACTEURS DE RISQUE

Cette section énumère les facteurs de risque relevés par les médecins désignés lors des analyses de poste de travail. Avec le Système d'information en santé au travail (SISAT), les risques sont désormais regroupés en sept familles (chimiques, physiques, biologiques, ergonomiques, accidents, psychosociaux, autres), comparativement aux cinq catégories utilisées dans le Système de surveillance médico-environnementale de la santé des travailleurs (SMEST). Pour cette raison, il ne sera pas possible de comparer les périodes de 2007 à 2009 et de 1999 à 2001 au regard des risques.

Lorsque le médecin responsable donne ses recommandations, il peut inscrire plusieurs risques pour chaque analyse de poste de travail, ce qui explique que les totaux des facteurs de risque auxquels sont exposées les travailleuses enceintes excèdent 100 %. Afin de donner un portrait plus réaliste, quand il est question du concept de **famille de risque**, même si plusieurs risques spécifiques ergonomiques sont retenus, on ne compte qu'une seule fois la famille de risque ergonomique pour chaque demande. Par contre, quand il est question de **risque spécifique**, le problème ne se pose pas, car c'est un concept mutuellement exclusif; un risque spécifique ne pouvant figurer qu'une seule fois par demande. Ainsi, le nombre de demandes est utilisé comme dénominateur afin de déterminer la répartition de chaque famille de risque et de chaque risque spécifique.

Une famille de risque est présente dans la majorité des demandes, soit la famille des risques ergonomiques (86,5 %). Les risques biologiques (52,6 %), les risques d'accident (48,5 %), les risques psychosociaux (37,0 %), les risques chimiques (33,7 %) et les risques physiques (20,8 %) suivent dans l'ordre (voir la figure 5). Les risques biologiques sont de plus en plus retenus puisqu'ils étaient évoqués dans 46,9 % des demandes en 2007 et que cette proportion est maintenant de 58,4 % en 2009.



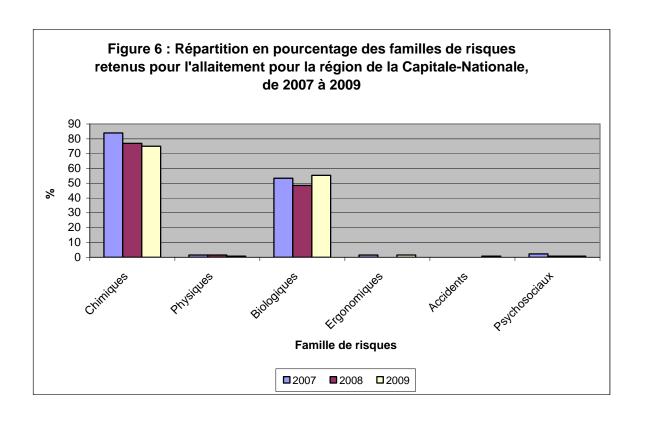
En ce qui concerne les risques spécifiques, il peut y avoir des variations selon le territoire de CSSS. Le tableau 10 décrit les principaux risques spécifiques retenus dans chaque famille par CSSS. Dans la région, le risque spécifique le plus fréquemment évoqué est la position debout prolongée (risque ergonomique). Il est indiqué dans 77,7 % de toutes les demandes.

Tableau 10 : Répartition des principaux risques spécifiques retenus par territoire de CSSS, de 2007 à 2009

Risque spécifique	CSSS Vieille-Cap		CSSS Portneuf		CSSS Charlevoix		Région 03	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RISQUES ERGONOMIQUES								
Position debout prolongée	9 958	78,1	471	79,7	431	69,1	10 860	77,7
Organisation du travail	9 350	73,3	453	76,6	211	33,8	10 014	71,7
Soulèvement, transport, manutention de charges lourdes	8 686	68,1	392	66,3	526	84,3	9 493	68,0
Durée, rythme, charge de travail + cadence imposée, forcée (contrainte de temps)	8 146	63,9	358	60,6	339	54,3	8 843	63,3
Postures contraignantes + torsion, flexion, extension du tronc	7 711	60,5	353	59,7	432	69,2	8 496	60,8
RISQUES BIOLOGIQUES								
Tous les risques biologiques	7 389	57,9	353	59,7	352	56,4	8 094	57,9

Risque spécifique	CSSS Vieille-Capitale		CSSS Portneuf		CSSS Charlevoix		Région 03	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RISQUES D'ACCIDENT								
Chutes	5 286	41,4	312	52,8	325	52,1	5 923	42,4
Accidents de voiture	1 706	13,4	135	22,8	124	19,9	1 965	14,1
Risques d'accident	1 369	10,7	114	19,3	79	12,7	1 562	11,2
RISQUES PSYCHOSOCIAUX								
Agression-violence + agression verbale	5 051	39,6	266	45,0	202	32,4	5 519	39,5
RISQUES CHIMIQUES								
Tous les risques chimiques	4 791	37,6	207	35,0	236	37,8	5 234	37,5
RISQUES PHYSIQUES								
Radiations ionisantes (produits radioactifs)	1 788	11,7	24	4,1	10	1,6	1 522	10,9
Chaleur	513	4,0	26	4,4	40	6,4	576	4,1
Bruit continu fluctuant, bruit continu stable, bruit d'impact et bruit intermittent	405	3,2	38	6,4	14	2,2	457	3,3
Rayons X	389	3,1	7	1,2	6	1,0	402	2,9
Froid	269	2,1	15	2,5	14	2,2	298	2,1

Pour les demandes touchant l'allaitement, seulement deux familles de risques sont retenues (voir la figure 6). Il s'agit des risques chimiques (78,6 %) et des risques biologiques (52,4 %).



7 PROFESSIONS ET DEMANDES D'ANALYSE DE POSTE DE TRAVAIL

Les professions qui font le plus fréquemment l'objet de demandes d'analyse de poste de travail ont été relevées à partir de regroupements de codes provenant de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) qui pouvaient avoir des tâches apparentées (voir l'annexe 2). Le tableau 11 présente le nombre de demandes pour grossesse selon la profession. Seules les professions présentant au moins 100 demandes pour allaitement et grossesse combinées ont été retenues. Au total, dixhuit professions répondaient à ce critère.

Il est possible de constater que cinq professions cumulent 43,1 % de toutes les demandes pour grossesse (les enseignantes, les infirmières, les vendeuses, les éducatrices en garderie et les serveuses). Entre 2007 et 2009, seulement deux professions ont connu une baisse du nombre de demandes : les caissières et les serveuses, avec respectivement 31,5 % et 12,1 % moins de demandes. Dans les professions qui ont connu une hausse plus marquante du nombre de demandes, on trouve les techniciennes en santé et les enseignantes, avec respectivement 89,2 % et 41,6 % plus de demandes. Il est possible de penser que l'augmentation du nombre de demandes pour 2009 peut être, en partie du moins, attribuable à l'éclosion de la grippe A (H1N1).

Tableau 11 : Répartition des demandes pour grossesse par profession pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009

				ТОТ	ΓAL
Profession	2007	2008	2009	Nombre	%
Enseignante	524	647	742	1 913	13,7
Infirmière	443	517	542	1 502	10,6
Vendeuse	308	315	318	941	6,7
Éducatrice en garderie	287	327	315	929	6,7
Serveuse	273	246	240	759	5,4
Préposée aux bénéficiaires	165	213	200	578	4,1
Technicienne en santé	120	151	227	498	3,6
Professionnelle de la santé	123	167	167	457	3,3
Caissière	146	126	100	372	2,7
Infirmière auxiliaire	95	102	112	309	2,2
Secrétaire	99	88	96	283	2,0
Hygiéniste dentaire	89	82	110	281	2,0
Cuisinière	80	98	96	274	2,0
Travailleuse sociale	65	90	83	238	1,7
Coiffeuse – esthéticienne	70	79	79	227	1,6
Femme de chambre – ménage	66	75	71	212	1,5
Policière – agente des services correctionnels	31	43	45	119	1,0
Vétérinaire – technicienne en santé animale	27	24	42	93	0,7

Pour mieux comprendre les risques des dix professions comptant le plus de demandes, le tableau 12 présente le nombre de demandes pour grossesse ainsi que le nombre de travailleuses pour chacune des dix professions.

Tableau 12 : Nombre de demandes pour grossesse et nombre de travailleuses pour les dix professions les plus représentées pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009

Profession	Dema	indes	Travailleuses		
Fiolession	Nombre	%	Nombre	%	
Enseignante	1 913	13,7	1 756	13,8	
Infirmière	1502	10,6	1 360	10,7	
Vendeuse	941	6,7	890	7,0	
Éducatrice	929	6,7	856	6,7	
Serveuse	759	5,4	722	5,7	
Préposée aux bénéficiaires	578	4,1	531	4,2	
Technicienne en santé	498	3,6	443	3,5	
Professionnelle de la santé	457	3,3	403	3,2	
Caissière	372	2,7	357	2,8	
Infirmière auxiliaire	309	2,2	283	2,2	

Le tableau 13 démontre que, dans certaines professions, les demandes se font plus tôt ou plus tard que la moyenne régionale. Les infirmières auxiliaires sont celles qui font leur demande le plus tôt (5,9 semaines de grossesse), alors que les vendeuses (10,5 semaines de grossesse) et les caissières (10,3 semaines de grossesse) sont celles qui font leur demande le plus tardivement. Cependant, il est intéressant de noter qu'aucune des dix professions retenues n'affiche une moyenne de semaines lors de la demande supérieure à la fin du premier trimestre de grossesse.

Tableau 13 : Nombre moyen de semaines et écart-type lors de la demande pour les dix professions les plus représentées pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009

Profession	Nombre moyen de semaines	Écart-type
Enseignante	8,3	5,8
Infirmière	6,0	3,5
Vendeuse	10,5	6,1
Éducatrice	6,0	3,5
Serveuse	8,8	4,9
Préposée aux bénéficiaires	6,6	4,1
Technicienne en santé	7,2	4,5
Professionnelle de la santé	7,8	5,0

Profession	Nombre moyen de semaines	Écart-type
Caissière	10,3	5,9
Infirmière auxiliaire	5,9	2,6
Région de la Capitale-Nationale	8,5	5,7

Le tableau 14 montre la répartition des familles de risques retenus pour la grossesse pour chacune des dix professions les plus représentées dans la région. Il est possible de remarquer que les risques varient beaucoup d'une profession à l'autre, à l'exception des risques ergonomiques qui sont présents dans une vaste majorité des demandes pour chacune des professions. Les risques d'accident sont fréquemment évoqués chez les enseignantes, les vendeuses et les serveuses. Les risques physiques se trouvent presque exclusivement chez les infirmières en raison des radiations ionisantes. Les risques psychosociaux figurent majoritairement chez les enseignantes, les infirmières, les préposées aux bénéficiaires et les infirmières auxiliaires. Enfin, les risques chimiques sont présents particulièrement chez les infirmières en raison de l'exposition possible aux gaz anesthésiants et aux antinéoplasiques.

Tableau 14 : Répartition en pourcentage des familles de risques retenus pour la grossesse selon les dix professions les plus représentées pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009⁸

	Pourcentage							
Profession	Risques biologiques	Risques chimiques	Risques d'accident	Risques ergonomiques	Risques physiques	Risques psychosociaux		
Enseignante	88,5	16,7	79,7	90,0	3,8	71,4		
Infirmière	85,8	78,8	17,0	87,5	73,0	76,2		
Vendeuse	11,6	24,0	74,5	93,8	8,6	13,1		
Éducatrice	91,7	4,3	9,0	91,9	2,2	9,5		
Serveuse	6,3	8,4	69,0	94,7	11,5	9,1		
Préposée aux bénéficiaires	90,1	5,2	9,7	91,0	2,4	83,0		
Technicienne en santé	53,8	68,7	39,6	86,9	22,3	22,7		
Professionnelle de la santé	58,9	51,2	46,4	86,0	29,1	41,4		
Caissière	7,0	9,9	53,5	94,9	5,9	16,1		
Infirmière auxiliaire	87,4	12,6	17,5	89,0	2,9	79,0		
Région de la Capitale-Nationale	52,6	33,7	48,5	86,5	20,8	37,0		

^{8.} Afin d'alléger la lecture du tableau 14 et puisque la catégorie « Autres risques » ne comptait que 0,1 % des demandes, elle ne figure pas dans le tableau. Les données en gris sont celles qui représentent plus de 75 % des demandes.

Le tableau 15 présente le nombre de demandes pour allaitement des 18 professions précédemment retenues en raison d'un nombre de demandes supérieur à 100, en combinant la grossesse et l'allaitement. Il est intéressant de noter que 32,6 % des demandes pour allaitement proviennent des hygiénistes dentaires et 9,4 % proviennent des coiffeuses et esthéticiennes, alors que toutes les autres professions représentent moins de 5 % des demandes pour allaitement.

Tableau 15 : Répartition des demandes pour allaitement par profession pour la région de la Capitale-Nationale, de 2007 à 2009

Drafaccion	Dema	andes
Profession	Nombre	%
Hygiéniste dentaire	128	32,5
Coiffeuse – esthéticienne	37	9,4
Vétérinaire – technicienne en santé animale	19	4,8
Technicienne en santé	17	4,3
Préposée aux bénéficiaires	15	3,8
Infirmière	13	3,3
Professionnelle de la santé	12	3,1
Infirmière auxiliaire	9	2,3
Femme de chambre – ménage	7	1,8
Enseignante	5	1,3
Vendeuse	5	1,3
Serveuse	5	1,3
Éducatrice en garderie	4	1,0
Travailleuse sociale	4	1,0
Policière – agente des services correctionnels	4	1,0
Secrétaire	2	0,5
Cuisinière	1	0,3
Caissière	0	0,0

8 CONCLUSION

L'objectif de ce document était de dresser un portrait des demandes formulées dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger dans la région de la Capitale-Nationale, entre 2007 et 2009. Il a été possible de constater que le nombre de demandes évolue constamment, avec une hausse de 17 % sur la période précédemment mentionnée. Au total. 14 361 demandes provenant 13 063 travailleuses ont été traitées au cours des trois années étudiées. L'âge moyen des travailleuses au moment de la demande est de 28,4 ans et la majorité des demandes survient dans le groupe d'âge des 25 à 29 ans. Le nombre de semaines de grossesse complétées au moment où les demandes sont traitées diminue pour atteindre une moyenne de 8,5 semaines. La très grande majorité des demandes est traitée au cours du premier trimestre (84,2 %), mais il reste tout de même 13,5 % et 2,3 % des demandes qui sont traitées au deuxième et au troisième trimestre respectivement.

Les demandes proviennent surtout des groupes prioritaires 6 (58,0 %), 5 (21,3 %) et 4 (14,2 %). Au total, quatre secteurs d'activité économique sont particulièrement touchés. Ce sont les secteurs 30 – Services médicaux et sociaux; 21 – Autres services commerciaux et personnels; 28 – Enseignement et services annexes et 16 – Commerce. Les familles de risques les plus fréquemment évoquées sont les risques ergonomiques (86,5 % des demandes). Ils sont suivis, dans l'ordre, des risques biologiques (52,6 %); des risques d'accident (48,5 %); des risques psychosociaux (37,0 %); des risques chimiques (33,7 %) et des risques physiques (20,8 %). Enfin, dans la région, cinq professions cumulent 43,1 % de toutes les demandes pour grossesse. Ce sont les enseignantes, les infirmières, les vendeuses, les éducatrices en garderie et les serveuses.

Une des finalités du programme Pour une maternité sans danger est de favoriser l'affectation d'une femme enceinte ou qui allaite à des tâches ne comportant pas de risque pour elle ou pour son enfant à naître. À la lecture du portrait Pour une maternité sans danger — Statistiques 2006-2009, produit par la CSST, il est intéressant de noter que l'affectation est en progression, passant de 26 % en 1997 à 44 % en 2009. Cependant, les statistiques ne reflètent qu'une partie de la réalité puisque l'employeur n'est aucunement obligé de signaler à la CSST la réaffectation d'une travailleuse à d'autres tâches. Aucun portrait régional de l'affectation n'est disponible, mais rien n'indique que la région de la Capitale-Nationale soit différente de la province à ce point de vue.

Enfin, le traitement de près de 5 000 demandes par année dans la région a amené une charge de travail importante aux intervenants du RSPSAT. Ainsi, aux CSSS de la Vieille-Capitale et de Portneuf des formulaires normalisés pour les titres d'emploi où les dangers (appelés Catégorie A) ont été développés. Cette normalisation a permis de réduire la tâche des intervenants qui doivent répéter les analyses individuelles de postes de travail similaires et de maintenir une efficience par rapport au nombre accru de demandes. Les formulaires sont très bien documentés.

Liste des secteurs d'activité économique par groupe prioritaire

GROUPE I

Bâtiment et travaux publics

Industrie chimique

Forêt et scieries

Mines, carrières et puits de pétrole

Fabrication de produits en métal

GROUPE II

Industrie du bois (sans scierie)

Industrie du caoutchouc et des produits en matière plastique

Fabrication d'équipement de transport

Première transformation des métaux

Fabrication de produits minéraux non métalliques

GROUPE III

Administration publique

Industrie des aliments et boissons

Industrie du meuble et des articles d'ameublement

Industrie du papier et activités diverses

Transport et entreposage

GROUPE IV

Commerce

Industrie du cuir

Fabrication de machines (sauf électriques)

Industrie du tabac

Industrie textile

GROUPE V

Autres services commerciaux et personnels

Communications, transport d'énergie et autres services publics

Imprimerie, édition et activités annexes

Fabrication de produits du pétrole et du charbon

Fabrication de produits électriques

GROUPE VI

Agriculture

Bonneterie et habillement

Enseignement et services annexes

Finances, assurances et affaires immobilières

Services médicaux et sociaux

Chasse et pêche

Industries manufacturières diverses

Annexe 1 29

Liste des regroupements de la Classification canadienne descriptive des professions (CCDP) pour les dix professions les plus représentées

CCDP	LIBELLÉ	
Enseignantes		
2733	Professeurs d'école secondaire	
2739	Enseignants des écoles primaires et secondaires et personnel assimilé, n.c.a.	
2793	Professeurs d'enseignement secondaire supérieur, n.c.a.	
2799	Autres enseignants et personnel assimilé, n.c.a.	
2391118	Conseillers d'orientation scolaire	
2731110	Instituteurs d'école primaire, en général	
2731113	Instituteurs de français, langue seconde, à l'école primaire	
2731118	Jardinières d'enfants	
2733110	Professeurs d'école secondaire, en général	
2733146	Professeurs d'anglais dans une école secondaire	
2733154	Professeurs de français dans une école secondaire	
2739199	Autres enseignants des écoles primaire et secondaire et personnel assimilé	
2791110	Professeurs d'enseignement général dans une école professionnelle	
2792114	Professeurs de musique instrumentale	
2793199	Autres professeurs d'enseignement secondaire supérieur	
2795114	Éducateurs spécialistes de personnes attardées	
2797142	Agents de formation	
2799199	Enseignants divers et personnel assimilé	
Infirmières		
3131	Infirmières diplômées à l'exception des surveillantes	
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.	
3131111	Infirmières spécialistes de clinique	
3131114	Infirmières scolaires	
3131130	Infirmières	
3131138	Infirmières psychiatriques	
Éducatrices de garderie		
2731142	Aides de garderie	
6147110	Gardiennes d'enfants	
6147122	Préposées de garderie	
6147130	Aides familiales	
2795122	Éducateurs spécialistes en orthopédagogie	
Vendeuses		
1137	Directeurs des ventes et de la publicité	
5130	Chefs des ventes de biens consommation	
5135	Vendeurs et commis-vendeurs de biens de consommation, n.c.a.	

Annexe 2 31

CCDP	Libellé	
5137	Commis-vendeurs de biens de consommation	
5145	Commis de stations-service	
1179200	Commis aux boissons et aux aliments	
5130114	Directeurs-gérants, commerce de détail	
5130118	Directeurs-gérants de station-service	
5130124	Directeurs du service d'entretien	
5130199	Autres chefs des ventes de biens de consommation	
5131130	Vendeurs-techniciens de matériel électronique	
5135121	Vendeurs, œuvres d'art Commis-vendeurs d'articles de sport	
5135170 5135178	Commis-vendeurs de vêtements	
5135176	Commis-vendeurs de chaussures	
5135188	Commis-vendeurs de cosmétiques	
5137106	Commis-vendeurs de charcuterie	
5137114	Commis-vendeurs	
5137116	Commis-vendeurs de dépanneur	
5145110	Commis de station-service	
5199134	Représentants de commerce	
Serveuses		
6123	Barmen	
6123110	Barman	
6125110	Serveurs, service d'apparat	
6125114	Hôtes de restaurant ou de bar-salon	
6125122	Serveurs au comptoir, restaurant	
6125126	Serveurs	
6125128	Serveurs, service aux chambres	
6125132	Serveurs de bar à rafraîchissements	
6125134	Serveurs au comptoir, cafétéria, buffet	
6125140	Préposés aux tables	
6125199	Travailleurs spécialisés dans les aliments et boissons, n.c.a.	
6129199	Travailleurs spécialisés, préparation aliments et boissons, services connexes	
Préposées	aux bénéficiaires	
3135110	Aides-infirmières	
Technicien	nes en santé	
3155	Techniciens spécialistes et techniciens en radiologie	
3156	Techniciens spécialistes et techniciens de laboratoires médicaux	
3159	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés, n.c.a.	
2117126	Techniciens spécialistes de laboratoire de physique	
3155114	Techniciens de radiologie diagnostique	
3155126	Techniciens en radiologie	
3156134	Techniciens de laboratoire médical	
3159146	Techniciens en électrocardiographie	
3159174	Préparateurs en pharmacie	
3159199	Autre personnel médical, autres techniciens de la santé et travailleurs assimilés	

32 Annexe 2

CCDP	Libellé	
8176130	Technicien d'essais en laboratoire	
Professionnelles de la santé		
3151	Pharmaciens	
3137114	Phoniatre	
3137118	Ergothérapeute	
3137122	Physiothérapeute	
3137134	Massothérapeute	
3139130	Ambulancier	
3151110	Pharmacien hospitalier	
3151118	Pharmacien	
3152118	Nutritionniste	
3154110	Opticien d'ordonnances	
3159134	Technicien en assistance respiratoire	
Caissières		
4133	Caissiers	
4133110	Caissier	
4133118	Caissier	
4133122	Caissier d'entreprise	
4133134	Caissier au service clientèle	
4141142	Préposé au tri de la monnaie	
Infirmières auxiliaires		
3134	Infirmières auxiliaires diplômées	
3134110	Infirmière auxiliaire diplômée	

Annexe 2 33

DIRECTION RÉGIONALE DE SANTÉ PUBLIQUE

2400, avenue D'Estimauville Québec (Québec) G1E 7G9

Téléphone (418) 666-7000

Télécopieur (418) 666-2776

Site Internet www.dspq.qc.ca

Agence de la santé
et des services
sociaux de la CapitaleNationale

Québec

Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec Bibliothèque nationale du Canada